

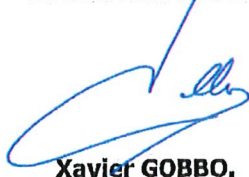
Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 23 juin 2026

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 9 juin 2026
2. Mise en irrécouvrable d'un droit constaté AMU - Année 2022
3. Mise en irrécouvrable d'une facture AMU - Année 2023
4. Mise en irrécouvrable des droits constatés AMU - Année 2023
5. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2024
6. Prise d'acte du résultat de l'évaluation d'un membre du personnel administratif pour la période 2024 – 2025
7. Adaptation de la date de prise d'effet de la décision portant octroi d'une promotion barémique au SP
8. Dispense temporaire de l'obligation de disponibilité d'une ambulancière volontaire pour cause de grossesse -
9. Proposition Conseil de zone - Autorisation d'effectuer un cumul de fonction par un sapeur-pompier professionnel –
10. Ordonnancement du mandat N°558
11. Ordonnancement des mandats N°559 au n°577
- Points adjoints à la séance :
12. Ordonnancement des mandats N°580 au n°610
13. Ordonnancement des mandats N°578 au n°579
14. Courrier provincial relatif à la convention "Dotations provinciales aux zones de secours" 2025 2026 – Demande de retour d'expérience – Prise d'acte

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,

Signé numériquement par Philippe
VAUTARD, Bourgmestre
ADMINISTRATION COMMUNALE
DE FLOREFFE
Date : 29/06/2026 15:31:36

Philippe VAUTARD.